

## La sobriété salariale, ça suffit!

Le gouvernement vient d'enterrer toute discussion sur les salaires en annonçant qu'aucune mesure générale n'est prévue d'ici fin 2022. Il n'y aura pas de nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice.

La porte a donc été fermée à toute discussion avec les organisations syndicales.

Pour FO, après avoir donné une gifle aux agents publics en n'augmentant la valeur du point d'indice que de 3,5%, alors que le niveau de l'inflation est annoncé uniquement pour cette année d'au moins le double, cette décision montre encore une fois le mépris de ce gouvernement pour le service public et ses agents.

FO rappelle que les agents publics ont perdu plus de 25% de leur pouvoir d'achat.

Cette perte a été chiffrée pour la catégorie par exemple à plus de 300 euros par mois. C'est énorme! Et cela impacte également les pensions des retraités.

## Le gouvernement veut faire payer la crise écologique et énergétique aux salariés.

Le gouvernement semble découvrir en 2022 qu'il y a une urgence écologique, après être resté sourd aux alertes des experts. Cette pseudo prise de conscience révèle surtout un manque d'anticipation sur la crise énergétique.

Pour FO, il est inacceptable que les salariés du public comme du privé, qui subissent déjà de plein fouet les effets de cette crise sur leur facture énergétique se prennent une double peine.

Les salaires et les conditions de travail ne peuvent pas être une variable d'ajustement crise après crise.

Avant même d'évoquer la rénovation des bâtiments publics, le gouvernement prépare le terrain pour une extension massive du télétravail cet hiver, tout cela bien évidemment sans jamais évoquer la prise en charge des frais.

Inadmissible. FO s'oppose à ce que les économies soient faites sur le dos des agents.

Le télétravail doit rester une volonté des personnels et non un cadre imposé par l'administration, de manière brutale.



Le SPASEEN-FO réaffirme son exigence de prise en charge financière de tous les coûts du télétravail, y compris pour les dépenses de chauffage et d'électricité.

FO réaffirme également en matière salariale :

- l'ouverture sans attendre de négociations dans la Fonction publique pour revaloriser tous les personnels par l'amélioration de la grille indiciaire dès 2022!
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice *a minima* au niveau de l'inflation et ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

